CARNOULES • VAR ET COMMUNES ENVIRONNANTES

L’ÉCOPÂTURAGE

Une autre façon d’entretenir vos terres

Propriétaires de grandes parcelles, domaines et terrains naturels :
valorisez vos espaces grâce au passage d’un troupeau.

PROJET 2027 / PASCAL BRUNET, AGRICULTEUR

Un projet local, au rythme des animaux

Basé à Carnoules, je prépare une activité d’entretien des terrains par un troupeau de brebis corses, complété de chèvres de Rove. Les animaux consomment une partie de la végétation et accompagnent l’entretien régulier de vos parcelles. Interventions envisagées d’octobre à avril, selon les ressources du terrain et les conditions météo.

Les atouts pour vos parcelles

- **Entretenir dans la durée**
 Maîtriser les herbes et certaines repousses, avec des passages adaptés à la végétation.
- **Réduire les interventions mécaniques**
 Limiter leur fréquence, le bruit des machines et les résidus de coupe sur les zones pâturées.
- **Valoriser vos espaces naturels**
 Contribuer au maintien de milieux ouverts, avec une conduite attentive pour éviter le surpâturage.
- **Faire vivre le territoire**
 Soutenir un projet agricole local et redonner un usage à des parcelles peu valorisées.

Une intervention préparée ensemble

1. Échange et visite : surface, végétation, accès, eau, clôtures et objectifs.
2. Proposition adaptée : calendrier, durée et devis précisant les prestations incluses.
3. Pâturage suivi : organisation des parcs, abreuvement et surveillance des animaux, selon les conditions définies ensemble.

TARIFS INDICATIFS

0,15 à 0,35 €/m²

Sans surface minimale de principe.
Prix selon la surface, la densité, l’accès, la durée et la logistique. Montant final, fiscalité et éventuels compléments précisés au devis.

À savoir : le pâturage est sélectif et progressif. Les broussailles épaisses, branches et végétaux non consommés peuvent demander un travail complémentaire. Pour un objectif de prévention incendie, les travaux nécessaires sont à définir sur place ; le seul passage des animaux ne garantit pas un débroussaillement complet.

VOUS AVEZ UN TERRAIN À ENTRETENIR ?

Pascal Brunet • Carnoules

06 12 44 75 17 pascal.brunet.83@gmail.com

Mairies : document à relayer aux propriétaires fonciers de votre commune.